



Compte-rendu de la conférence téléphonique du 17 Avril 2020 entre la DRFIP44 et les OS

Nantes, le 17 avril 2020

Informations Covid 19

Le point hebdomadaire avec la direction s'est tenu vendredi 17 avril 2020. Il a été principalement question de l'ordonnance du 15 avril sur les congés et jours de RTT ainsi que sur la campagne d'impôt sur le revenu 2019.

L'ordonnance n°2020-430 du 15 avril 2020 impose à tout agent bénéficiant ou ayant bénéficié d'une autorisation spéciale d'absence (ASA) depuis le début du confinement (16 mars 2020) de poser des jours RTT et/ou congés annuels. Même obligation pour les agents qui, pendant cette période, sont ou ont été en télétravail. Sans reprendre les arguments du tract national « racket sur les congés », pour Solidaires Finances Publiques 44, cette annonce de la confiscation de jours de congés comme de jours de RTT est un non sens en soi mais aussi une provocation.

Un non sens car personne n'a choisi sa situation : être de santé fragile, devoir garder ses enfants, télé-travailler dans l'urgence, être mobilisé ou pas sur une mission essentielle, être obligé de rester chez soi ne procède ni du choix ni de l'envie.

Rappelons également que l'on nous a longtemps asséné que nous n'étions pas en vacances et qu'un message du 31 mars de la DRFIP 44 relayant les consignes de la DG interdisait de prendre des congés !

Un non sens car cela ne peut que créer des tensions entre collègue en faisant naître un sentiment d'injustice et susciter des demandes de reprises de travail alors même que le confinement n'est pas encore levé !

Une provocation, à l'heure où l'on demande aux agent.e.s de la DGFIP d'être présent.e.s pour le soutien des entreprises, des hôpitaux et collectivités locales, de réussir l'exploit de réaliser une campagne IR « à distance ». Et dans ce cadre, appeler aux volontaires (!?) dans les PCR, BVD, PCE, BCR, pour que notre administration puisse s'enorgueillir d'être au rendez-vous pour la campagne IR, et ce au détriment de toute considération humaine !

Pour le coup, le ministre Darmanin aura eu raison (pour une fois !) les agent.e.s de la DGFIP sont de véritables héros !

CORONAVIRUS AU TRAVAIL

DROIT DE RETRAIT SÉCURITÉ SANTÉ PROTECTIONS

N° VERT APPEL GRATUIT 0 805 37 21 34

DES SYNDICALISTES RÉPONDENT À VOS QUESTIONS

7j/7 DE 9H À 19H

Solidaires Union syndicale

Concernant la campagne IR :

La direction a confirmé, compte tenu de cette période de confinement, que la campagne IR se déroulerait pour le moment sans réception physique des usagers et des usagers.

Elle a décrit les grandes lignes de son organisation pour les services du département (la note locale n'était pas finalisée vendredi matin au moment de l'audio-conférence.) Elle a réaffirmé la nécessité de maintenir les gestes barrière et le principe de distanciation sociale en assurant disposer des équipements nécessaires (lingettes, gel hydroalcoolique, gants).

En conséquence, le Plan de Continuité de l'activité devra être mis à jour afin d'englober la campagne IR dans les missions essentielles ainsi que le nombre d'agentEs en présentiel qui seront portés aux environs de 40 % selon les préconisations de la direction générale.

Si la direction a tenu à mettre en avant ce qu'elle estime comme des atouts, la déclaration automatique ou l'autocorrection, Solidaires Finances Publiques a tenu à rappeler que cette campagne était une campagne inédite car la première véritable campagne IR après la réforme du PAS. Elle risque de susciter beaucoup de questions de la part des usagères et des usagers et s'avérer difficile à gérer aussi du point de vue professionnel.

De plus, pour Solidaires Finances Publiques, une campagne IR ne se résume pas à la seule délivrance de renseignements.

De nombreuses missions sont également à accomplir conjointement à la réception des déclarations (internet ou papier) :

- demandes contentieuses sur l'impôt de l'année N-1,
- déménagements,
- mise à jour de la TH avec l'exploitation des 1236,
- consultation GESTPAS,
- adaptation de l'avance RIC1
- traitement de listes d'anomalies
- autres contrôles formels,

De plus, même si les services comme les PCR, les BDV, les PCE sont mobilisés pour répondre aux contribuables, il n'en reste pas moins que seuls les agent.e.s des SIP pourront effectuer ces tâches particulières et répondre aux questions complexes spécifiques au PAS.

Questionnée par Solidaires Finances publiques, la direction a confirmé que le calendrier des extractions Iliad était inchangé par rapport à celui qui avait été prévu pour une campagne «normale (sic !)».

Pour Solidaires Finances publiques, effectuer cette campagne avec un nombre réduit d'agent.e.s en réalisant l'ensemble des tâches habituelles avec les mêmes contraintes calendaires ne peut que détériorer encore davantage les conditions de travail et renforcer l'inquiétude et le stress inhérents à la situation sanitaire actuelle.



Pour Solidaires Finances Publiques 44, cette crise sanitaire amplifiée par l'approche «budgétariste» de la gestion des services publics que nous avons régulièrement dénoncée ne doit pas conduire à la mise en danger de la santé des agentes et des agents de la DGFIP.

Les responsables administratifs et politiques doivent travailler à une décélération du calendrier.

Adresse de l'intersyndicale Solidaires, CGT, CFDT et FO-DGFIP à la directrice de la DRFIP 44 :

L'intersyndicale Solidaires, CGT, CFDT et FO DGFIP souhaite obtenir des informations avant la prochaine audioconférence qui ne manquera pas d'aborder longuement la campagne d'impôt sur le revenu dont la date d'ouverture a été fixée le 20 avril.

Il nous semble en effet, impossible de participer à un nouvel échange sans disposer en amont du plan de campagne de la DRFIP44.

Pour les représentant.e.s des personnels que nous sommes, il est essentiel de pouvoir prendre connaissance sereinement de ce plan avant vendredi 17 avril afin de pouvoir l'analyser collectivement, ce qui nous permettra de vous poser l'ensemble de nos questions plutôt que de devoir le faire « à la volée » (avec le risque d'erreurs et de stress que cela engendre).

Cette campagne est une campagne particulière. Elle s'inscrit tout d'abord dans cette période de crise sanitaire exceptionnelle et sera à ce titre sans réception physique, au moins dans un premier temps. Cette option en sa forme, téléphonique et numérique et dans son organisation sanitaire (respect de la distanciation sociale et gestes barrière) va impliquer un investissement intense de la part des agent.e.s.

Mais elle s'inscrit également dans un contexte professionnel particulier. Il s'agit en effet de la première vraie campagne après la réforme du PAS, ce qui va nécessairement soulever nombre de questions inédites de la part des contribuables. Cela demandera aux agent.e.s des SIP, un effort important d'adaptation, d'autant plus pour celles et ceux qui, mobilisés pour l'occasion, n'ont pas été au cœur de cette réforme.

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale demande que le plan de campagne tienne compte de ces nouveaux risques professionnels, notamment facteurs de RPS, et apporte des réponses à la hauteur des enjeux.

Pour l'intersyndicale Solidaires, CGT, CFDT et FO DGFIP, ce plan outre sa partie purement professionnelle doit comporter un volet de prévention (par exemple fiche action si agression téléphonique) afin qu'aucune agent.e, ne puisse se sentir en insécurité dans l'exercice de ses missions.

En effet, la particularité de cette campagne la rend indissociable d'une politique de prévention.

C'est pourquoi, afin de préparer au mieux cette campagne IR, nous vous demandons de bien vouloir prendre l'attache des préventeurs : l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail, le médecin de prévention et le CHSCT.

En ce sens, l'intersyndicale Solidaires, CGT, CFDT et FO DGFIP reprend à son compte la déclaration du 10 avril 2020 de l'ensemble des fédérations du ministère en présence des ministres et vous demande de procéder à la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

Ainsi l'ensemble des risques sanitaires et en lien avec les nouvelles formes de travail que nous avons dû développer sera pris en compte.

Bien que conscients que le fonctionnement en mode dégradé de l'ensemble des services de la direction complique cette nouvelle évaluation, les représentants des Personnels estiment qu'elle se justifie néanmoins par la présence de nouveaux risques et relève de votre responsabilité en tant qu'employeur.

Cette campagne IR suppose bien évidemment une révision du Plan de Continuité d'Activité et la réaffirmation auprès des responsables de service que travailler chez soi ou en présentiel dans le contexte actuel ne constitue pas un mode de travail habituel : il doit en être tenu compte dans la réalisation des objectifs notamment dans le cadre de cette campagne IR.

De plus, l'intersyndicale Solidaires, CGT, CFDT et FO DGFIP souhaite qu'une réflexion soit menée pour une plus grande mobilisation et une meilleure visibilité de la cellule de veille qui devra pour l'occasion inclure le correspondant handicap et les assistant.e.s de services sociaux.

